



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 66/2017  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 20 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 27 SEP. 2017

Affiché le : 26 SEP. 2017

L'An deux mille dix-sept, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 14 Septembre 2017.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, ANDUZE, LASSALLE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, FERTE J, FERTE S, JOUET, DELON.

**PROCURATIONS**

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
M. MARTIN	à	M. DELON
Mme SEIB-TAUPIN.	à	Mme FERTE S.

**EXCUSÉE** : Mme GARBIN.

**SECRETAIRE** : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à avancements de grades**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération du 24 janvier dernier, ils ont fixé le taux d'avancement de grade à 100 %.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la validation des avancements de grade de la CAP du 21 juin 2017 du CDG 31, il convient de créer les postes suivants :

POSTE	HORAIRE
1 Agent de Maîtrise Principal	TC
1 Adjoint Administratif Ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC
6 Adjoints Techniques Ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC
1 Adjoint d'Animation Ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	28/35 <sup>ème</sup>
1 Adjoint d'Animation Ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	31/35 <sup>ème</sup>
3 Adjoints d'Animation Ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 20 septembre 2017.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (4 abstentions : Mmes FERTE S., SEIB-TAUPIN, JOUET et M. FERTE J.) :**

- De créer les postes décrits ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdit.*

1000  
1000  
1000

Aussonne, le 22 Septembre 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

